

## Procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 08 NOVEMBRE 2010

- Séance du.....08 NOVEMBRE 2010 Nombre de membres en exercice : 19
- Date de la convocation .....03 novembre 2010 Nombre de votants : 18
- Date d'affichage de la convocation .....03 novembre 2010 Nombre de procurations :

*L'an deux mille dix, le huit novembre à 20 h 45, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le trois novembre deux mille dix, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain Fort, maire.*

**Présents :** FORT Alain, DELGUTTE Stéphanie, POUGNARD Dominique, BONNIN Stéphane, GUIOCHON Rémy, BARBOT Patrice, BERNAUDEAU-MEUNIER Nathalie, BAZIREAU Jean-Jacques, BRAULT Fabrice, CHOLLET Marc, FAZILLEAU Christine, LAURENT Max, MARCHAND Bruno, POUGET Renaud, AMICEL Pascal, SCHMITT Susanne, PORCHER Nadette, VIAUD Joëlle,

**Absents excusés:** SABOURIN Hervé,

**Secrétaire de séance :** Christine Baverel, secrétaire de mairie

\*\*\*\*\*

### 1. Approbation du procès verbal du 30 septembre 2010

La lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal ne fait l'objet d'aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

### 2. Modification de l'article 1 des statuts du SMAEP 4B

Alain Fort informe les participants que de nouvelles communes souhaitent adhérer au syndicat SMABEP 4B. Conformément aux statuts de ce dernier, les communes membres doivent donner leur accord sur les nouvelles adhésions modifiant l'article 1 des statuts. Il soumet à l'approbation du conseil municipal la délibération suivante :

*Vu la demande d'adhésion des communes de Asnières en Poitou, Aubigné, Brieuil sur Chizé, Brioux sur Boutonne, Crézières, Ensigné, Juillé, Lusseray, Celles sur Belle (pour Montigné et une partie de Verrines), Périgné, Saint-Médard, Secondigné sur Belle, Séligné, Vernoux sur Boutonne, Villiers sur Chizé, Villefollet, La Bataille, St Romans les Melle, St Martin les Melle (pour une partie), Loubigné, Loubillé, Villemain ;*

*Vu la délibération du Syndicat SMAEP 4B en date du 30 septembre 2010 acceptant l'adhésion des ces communes ;*

*Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal de la décision du SMAEP 4 B en date du 30 septembre 2010 de modifier ses statuts du SMAEP 4 B comme suit :*

**Article 1 :** Il est constitué entre les communes de Les Alleuds, Ardilleux, Asnières en Poitou, Aubigné, Beauvoir sur Niort, Belleville, Boisserolles, Brieuil sur Chizé, Brioux sur Boutonne, Brûlain, Celles sur Belle (pour Montigné et une partie de Verrines), Chef-Boutonne, Chizé, Couture d'Argenson, Crézières, Ensigné, Fors, Gournay-Loizé, Juillé, Juscorps, La Bataille, Les Fosses, Le Vert, Lusseray, Loubigné, Loubillé, Maisonnais, Marigny, Paizay le Chapt, Périgné, Prissé la Charrière, St Etienne la Cigogne, St Martin les Melle (pour une partie seulement), Saint- Médard, St Romans les Melle, St Romans des Champs, Secondigné sur Belle, Séligné, Tillou, Vernoux sur Boutonne, Villefollet, Villemain, Villiers en Bois, Villiers sur Chizé, (à compter du 1er janvier 2011), et les syndicats d'alimentation en eau potable de Fontenille – St Martin d'Entraigues, Marcillé, Rom-Bouleure,

Conformément à l'article L.5211.17 du Code Général des Collectivités Territoriales, concernant les modifications relatives aux compétences des établissements publics de coopération intercommunale, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur cette modification de statuts.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal accepte l'adhésion de ces communes et accepte cette modification des statuts ;**

### 3. Cérémonie du 11 novembre 2010

Cette année, pour des raisons de sécurité, le rassemblement se fera dans la cour à l'arrière de la mairie.

- Rassemblement à 11 h 00.
- Allocutions (des textes seront lus par les enfants de l'école primaire de Fors)
- Dépôt de gerbes
- Vin d'honneur sous le préau de l'école et distribution de friandises aux enfants

Rendez-vous pour la commission Fêtes et cérémonies à 10 h 30.

### 4. Tarifs des annonces du bulletin municipal 2011

La commission *Informations municipales* se réunira le 29 novembre prochain. Les articles pour le bulletin 2011 devront être remis au plus tard à cette même date.

Cette année, elle propose de faire réaliser un bulletin tout en couleurs, ce qui sera plus agréable et vivant pour le lecteur et évitera d'avoir à choisir quels textes seront en couleurs et les autres en quadrichromie. La différence de prix est de 198 € HT. Pour ne pas trop augmenter le coût d'impression, la double feuille volante insérée dans le bulletin pourrait rester, elle, en quadrichromie. La commission propose également d'augmenter les tarifs des annonces publicitaires du bulletin de la façon suivante : petit format : 32 € ; grand format : 40 €

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal accepte l'augmentation de tarif liée à l'impression tout couleurs et fixe le tarif des annonces publicitaires du bulletin 2011 aux sommes suivantes :**

**Annonce petit format : 32 € - annonce grand format : 40 €**

### 5. Questions diverses

⇒ **Dates à retenir :**

- mercredi 12 janvier 2011 à 18 h 30 : vœux de la municipalité
- dimanches 20 et 27 mars : élections cantonales

⇒ **Terrain Marillaud, route de Maurepas :** il appartient désormais à la commune. Jean-Pierre Magneron, agent des espaces verts de la commune de Fors, va proposer un projet d'aménagement paysager qu'il viendra présenter à la commission *Aménagement*.

⇒ **Site Internet de la commune :** le conseil municipal a précédemment décidé de modifier la page d'accueil du site Internet de la commune. Trois maquettes (précédemment retenues par la commission) sont présentées aux membres du conseil ; Après vote à main levée, à 10 voix pour, 6 voix contre et 2 abstentions, **le conseil municipal retient la maquette n° 1** (bâtiment en pierre à gauche de la page + ajout d'une fleur de fritillaire pintade). .

\*\*\*\*\_\*\*\*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h 35*

\*\*\*\*\_\*\*\*

Les conseillers,

le maire,